

## COMMUNIQUE DE PRESSE

**Chêne-Bougeries, le 11 juin 2014** – Le Conseil administratif de la Ville de Chêne-Bougeries a inauguré ce jour un parc entièrement réaménagé au chemin de la Gradelle. Comprenant plusieurs espaces avec des structures de jeux et des engins de sport, il invite à la rencontre les familles, les jeunes, les adultes et les seniors du quartier dans une optique intergénérationnelle. Ouvert de 8h à 21h en été et de 8h à 19h en hiver.

### Un quartier en transformation

M. Jean Locher, conseiller administratif en charge des Bâtiments et des Infrastructures s'est félicité de l'ouverture d'un tel espace public dans le quartier nord de la commune, accompagné de M. le Maire Jean-Michel Karr. Un lieu qui s'insère particulièrement bien au cœur des structures publiques de sports et loisirs, situé entre le Centre de rencontres et de loisir de Chêne-Bougeries, le stade de foot et quelques mois par an, le chapiteau de l'école de cirque *Cirquenêne*. Un lieu nécessaire, à la vue des développements que ce quartier connaît et de l'augmentation de sa population qui en découle. Plusieurs plans localisés de quartier (PLQ) tels que Pré-Babel ou de La Tulette à Cologny, du Pré-du-Couvent, et autres grands projets comme le complexe intergénérationnel du Nouveau Prieuré, la tranchée couverte du projet CEVA, la future École de commerce de Frontenex et le nouveau barreau de la Tulette vont profondément transformer ce quartier et son accès.

### Un parc intergénérationnel

Longtemps resté à l'état de square avec bacs à sable, cette surface de 2000 m<sup>2</sup> a été réaménagée en fonction des nouveaux besoins des usagers du quartier, tous âges confondus. Ainsi, autant les familles avec petits-enfants que les enfants fréquentant l'école primaire y trouveront des structures de jeux adaptées, une tyrolienne ou les jeunes, un lieu de discussions, et les adultes et aînés, une station de gymnastique comprenant six engins de remise en forme. Les travaux ont été réalisés en quatre mois par l'équipe des Parcs et Promenades de la ville de Chêne-Bougeries.

Fruit du travail interne des services de la ville de Chêne-Bougeries, ce projet de réaménagement du parc avait été présenté au Conseil municipal lors de sa séance du 25 avril 2013 et son crédit d'investissement et de financement de CHF 342'000.- a été accepté par une large majorité.

C'est un parc réaménagé qui attend encore un nom et un concours d'idées a été lancé sur le site Internet communal, <http://www.chene-bougeries.ch/concours-denommer-le-parc>, sachant que la dénomination de ce parc devrait être approuvée par la commission cantonale de nomenclature et le Conseil d'Etat.



*Pour de plus amples informations, veuillez contacter M. Raphaël Gaillard, secrétaire général, tél. 022 869 17 10.*

*Galerie photos sur [www.chene-bougeries.ch](http://www.chene-bougeries.ch)*